ADRESSES UTILES D.P.U.

Département du Logement - Service des Primes aux logements conventionnés

rue des Brigades d'Irlande, 1 5100 JAMBES
☎ 081/33.22.09 (de 9 h 30 à 12 h 30)

Direction provinciale de l'urbanisme ➔ à qui vous devez transmettre le formulaire "S"

- Direction Provinciale de l'Urbanisme du **Brabant**
  rue de Nivelles, 88 1300 WAVRE
  ☎ 010/23.12.11

- Direction Provinciale de l'Urbanisme du **Hainaut I - Direction de Mons**
  Place du Béguinage, 16 7000 MONS
  ☎ 065/32.80.11

- Direction Provinciale de l'Urbanisme du **Hainaut II - Direction de Charleroi**
  Rue de l'Ecluse,22 6000 CHARLEROI
  ☎ 071/65.48.80

- Direction Provinciale de l'Urbanisme de **Liège**
  rue Montagne Sainte Walburge, 2 4000 LIEGE
  ☎ 04/224.54.11

- Direction Provinciale de l'Urbanisme de **Luxembourg**
  place Didier, 45 6700 ARLON
  ☎ 063/58.90.47

- Direction Provinciale de l'Urbanisme de **Namur**
  Place Léopold, 3 5000 NAMUR
  ☎ 081/24.61.11

Services d'information de la Région wallonne

Contactez le ☎ **vert 0800-11901 (gratuit)** pour obtenir des renseignements généraux ainsi que les adresses et numéros de téléphone des services d'information et d'accueil dans votre région :

- **Info-Conseils Logement**

  (Voir double feuillet de couleur joint à ce document ou téléphoner au 081/33.23.10 pour connaître les lieux et jours de permanence dans votre région)

- **Centres d'Information et d'Accueil** (C.I.A.)

- **Mobil Info**

Service public fédéral des Finances → pour vérifier que les entrepreneurs auxquels vous allez confier la réalisation des travaux sont bien enregistrés (précisez leur numéro de T.V.A.) :

Vous devez appeler le Call Center du Service public fédéral Finances (☎ **02/57 25 757** rubrique fiscalité). Vous pouvez aussi solliciter la Commission provinciale d'enregistrement territorialement compétente, laquelle dépend du siège social de l'entreprise ou du domicile de l'entrepreneur s'il est enregistré en tant que personne physique

C.S.T.C. → pour vérifier que les entrepreneurs auxquels vous allez confier la réalisation des travaux sont affiliés :

Service des Redevances
rue du Lombard, 34-32 1000 BRUXELLES (☎ 02/545.56.91)

Médiateur de la Région wallonne

55, rue Lucien Namêche 5100 NAMUR (☎ 081/32.19.11)